LAOT François

Naissance : 15 mai 1913 - Plabennec (29)
Famille : HALL Yves
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943
Résistance : Groupe Action Directe, D.F
Secteur(s) d'action : Brest
Blessé
Décès : 24 septembre 1991 - Brest (29)

François Laot est adopté par la nation en 1924 et effectue son service militaire en 1934 à Tours. Installé au Douric à Saint-Marc, il y épouse Marie Hall en janvier 1937. De cette union naissent deux enfants. François Laot travaille chez le marchand de vins Carére à Brest.

En novembre 1943, François est recruté par son beau-frère, Yves Hall, dans la résistance. Il intègre le mouvement Défense de la France (D.F). Sa première tâche consiste à diffuser le journal clandestin du mouvement. Il met également sa maison à disposition du groupe pour des réunions ou simplement pour offrir un toit après les actions.

Début 1944, le groupe Action Directe, corps-franc de D.F subit plusieurs arrestations. Yves Hall remonte alors une équipe et fait entrer François Laot dans ce groupe franc.

François Laot participe le 28 avril 1944, à une opération de sabotage. Les cinq résistants se dirigent, en deux groupes, vers le port de commerce avec la ferme intention de faire sauter des grues. Vers 00h45 le premier groupe rencontre trois agents de police à vélo au niveau de la place de la Liberté. Malgré une discussion appuyée, la situation tourne au vinaigre. Le second groupe ouvre alors le feu pour tenter de faire fuir ou neutraliser les policiers. L'un des agents est touché au mollet, ses collègues ripostent. Les trois résistants aux prises avec les agents parviennent à se replier tandis que des marins allemands en patrouille s'ajoutent à la fusillade. Le commando du groupe Action Directe parvient à s'enfuir en empruntant la rue Yves Collet. Dans l'échange de tirs, Yves Hall est blessé par un ricochet de balle, Pierre Rivière est lui touché à l'omoplate et François Laot à la cuisse et à la cheville. Henri Mazéas et Francis Beauvais s'en sortent indemnes.

Hélas, le groupe est repéré par des policiers français. Malgré une discussion appuyée, la situation tourne au vinaigre et les coups de feux partent. Des soldats allemands rappliquent et une fusillade éclate. Les résistants se replient par la rue Yves Collet. Yves Hall est blessé par un ricochet de balle, Pierre Rivière est lui touché à l'omoplate et François Laot est quant à lui blessé au talon. Henri Mazéas et Francis Beauvais sont indemnes.

Suite à ce coup de main, François Laot reste chez lui en convalescence pendant près de quatre mois. Il a des difficultés à se déplacer mais participe néanmoins à deux nouvelles actions du groupe en fin juin pour tenter de délivrer les résistantes à Saint-Martin et début juillet entre Porspoder et Saint-Renan à une

réquisition de tabac. Il héberge Noélie Jaouen, la nièce de Anna Stéphan, après son évasion de Saint-Martin. Mi juillet 1944, alors que le groupe Action Directe est traqué et s'apprête à prendre le maquis dans le centre Finistère, la maison au Douric de François Laot est perquisitionnée. Par chance les occupants et Yves Hall sont déjà partis. En représailles, la maison est dynamitée.

Mal remis de ses blessures, il ne participe pas aux combats de la Libération avec les F.F.I. Pour son engagement clandestin, il reçoit la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze.

La sépulture de François Laot se trouve dans le cimetière de Saint-Pierre à Brest [Carré 02NC, Rang 1, Tombe 6]

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le jeudi 21 novembre 2019, par Gildas Priol, mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, fonds *Défense de la France* (51 S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 11).
- Yves Hall (résistant), témoignage manuscrit non daté.
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de François Laot.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance (GR 16 P 337313) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.